

Paillen'News

Le bulletin des Paillencourtois - N°1 - Avril 2020

Rédigé et proposé par le conseil municipal

» Le mot du maire...

Chères Paillencourtoises, chers Paillencourtois,
Les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pendant cette période particulièrement difficile pour nous tous.

Les mesures de confinement actuellement en vigueur sur le territoire perturbent notre vie quotidienne. Pour certains de nos concitoyens les plus vulnérables, ces restrictions de circulation entraînent des difficultés pour des choses simples de la vie courante.

A ce titre, il convient d'avoir une vigilance particulière pour les personnes vulnérables, dépendantes, isolées ou non, pour leur éviter de

se retrouver dans des situations difficiles, comme, par exemple pour l'approvisionnement en denrées alimentaires ou en médicaments.

Pour protéger ces personnes fragiles, je continuerai à rendre visite à nos plus anciens qui ne disposent pas de famille à proximité et mettrai en place les moyens nécessaires pour éviter ces situations.

Nous comptons sur la solidarité des Paillencourtois pour nous signaler les personnes vulnérables qui pourraient manquer d'assistance.

A cet effet, deux numéros de téléphone sont en place et une adresse mail :

La Mairie :

03 27 37 98 93

ou en cas d'urgence le

06 08 43 55 14

ville.paillencourt@wanadoo.fr

Vous pouvez compter sur mon soutien, ainsi que sur celui de l'ensemble de mon équipe municipale pendant cette période particulièrement difficile que nous traversons tous.

Je tiens à remercier les Paillencourtoises et Paillencourtois pour le sérieux et la sagesse, pour le respect du confinement. Je remercie aussi toutes les professions impliquées et mobilisées pour nous tous.

Continuons tous ensemble à respecter les règles de confinement.

Vous remerciant par avance pour votre mobilisation et votre civisme.

Votre maire, Fabrice Lefebvre

• • •

COVID-19

N° SPÉCIAL CONFINEMENT, RAPPEL DES CONSIGNES

» Durée et sorties

À la date où vous est distribué ce document, le confinement est prolongé jusqu'au 15 avril, voici le texte officiel. Le 27 mars 2020, le Premier ministre a annoncé le renouvellement du confinement pour deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au mercredi 15 avril. Les mêmes règles que celles actuellement en vigueur continueront à s'appliquer. Cette période de confinement pourra être prolongée si la situation sanitaire l'exige. En appli-

cation de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être muni d'une attestation pour :

– **Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle**, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.

– **Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première néces-**

sité, y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces, dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.

– **Consultations et soins** ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

– **Déplacements pour motif familial impérieux**, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

– **Déplacements brefs, dans la**

limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

– **Convocation judiciaire ou administrative.**

– **Participation à des missions d'intérêt général** sur demande de l'autorité administrative.

Cependant il est possible que cette durée soit prolongée. Pour rester informé, consultez le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ou écoutez les médias nationaux.

...

» Gestes protecteurs

Si vous êtes en contact avec d'autres personnes que celles de votre foyer, il est vivement recommandé de garder une distance d'au moins 1,5 à 2 mètres.

» Symptômes

Il existe de nombreux symptômes d'infection au COVID-19.

Les symptômes principaux sont la fièvre ou la sensation de fièvre et la toux.

La perte brutale de l'odorat, sans obstruction nasale et la disparition totale du goût sont également des symptômes qui peuvent être observés chez les malades.

Dans les formes plus graves, on retrouve des difficultés respiratoires qui peuvent être importantes.

N'hésitez pas à contacter votre médecin traitant qui vous expliquera les démarches à suivre.

Ne négligez pas les autres symptômes : ils peuvent, certes, être liés au COVID-19 mais aussi à d'autres maladies plus ou moins graves. Si vous souffrez de maladie chronique, continuez à consulter régulièrement votre médecin traitant (par téléphone par exemple). L'avance de médicaments par le pharmacien ne peut se faire qu'avec l'accord de votre médecin traitant.

...

» Sport

Il est vrai que nous vivons dans un cadre propice à la pratique du sport en extérieur. Il existe une multitude de façons pour se dépenser sans pour autant sortir ou s'échapper trop loin de chez soi. Pour certains, la pratique sportive est vitale mais il faut raison garder et respecter les consignes. Profitez de ce confinement pour remplacer votre running ou votre sortie VTT par une séance de cross fit, par exemple. Vous trouverez de nombreux coach(e)s et vidéos tutoriels en ligne.

Rappelez-vous que vous risquez une amende si vous vous éloignez à plus d'1 km de votre domicile ou si vous pratiquez une activité en groupe.

...

» Continuité pédagogique

Nous vous rappelons qu'il est très important de maintenir une activité scolaire pour vos enfants. L'école de Paillencourt et ses enseignants ont mis en place différents systèmes pour maintenir la continuité péda-

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

gogique, via des fiches, des sites internet, et même des moments de visio-conférence. N'hésitez pas à communiquer régulièrement avec le professeur de votre/vos enfant(s) afin de vous assurer du bon fonctionnement de ces cours «à distance». Il est important aussi de respecter le rythme scolaire et de maintenir une alternance des phases d'apprentissage et de loisir.

M. Hendrycks, directeur de l'école de Paillencourt, tient à féliciter tous les enfants (et les parents) qui jouent le jeu de l'école à la maison.

À ce jour, les vacances scolaires de printemps sont maintenues, à la maison !

• • •

» Les commerces / services à Paillencourt

La boulangerie Danel reste ouverte du mardi au dimanche, de 7h30 à 12h30. Les 4 distributeurs automatiques sont alimentés et disponibles 24h/24h. La variété des pains, des viennoiseries et de la pâtisserie est maintenue. Petite épicerie d'urgence. Paiement de préférence par CB sans contact. Nous vous rappelons qu'il n'est pas recommandé de venir en famille. Le magasin ne reçoit qu'un client à la fois, merci de respecter la file d'attente extérieure avec les distances de sécurité.

Nous vous informons que la friterie **La Grignotte** sera ouverte le vendredi et le samedi de 18h30 à 21h. Bien sûr, nous devons tous respecter des normes sanitaires assez strictes. Aussi ne seront acceptées que les commandes téléphoniques passées au 03 27 78 10 07 ou au 06 21 05 50 07. Une heure de retrait de votre commande vous sera donnée. Res-

pectez-la, s'il vous plaît. Il vous est également proposé la livraison à domicile (règlement par chèques ou espèces), si pas trop éloignée. La carte reste la même. Cependant, des ruptures sur certains produits, par faute d'approvisionnement, sont probables.

La Boudinerie propose une vente sur place : suite à l'interdiction des marchés extérieurs, vous serez accueillis dans nos locaux au 24 rue de Lannoy à Paillencourt, tous les samedi de 7h30 à 13h. Vente directe au magasin ou sur commande afin de mieux vous satisfaire. Info et réservation au 06 80 02 88 97.

Laurent Basselet vous propose une vente de pommes de terre sur Paillencourt, infos au 06 83 43 65 16

Le café des sports reste ouvert pour le débit de tabac et la presse uniquement, tous les jours de 7h à 12h et de 17h à 19h

La pharmacie est ouverte à ses horaires habituels

L'atelier de couture « **Au Fil Dolo** », continue son activité, lors du confinement lié au COVID-19, uniquement dans le cadre de la réalisation de masques de protection.

Les masques restent gratuits pour toutes les personnes dont l'activité est liée aux personnes fragiles ou malades, pour le personnel travaillant dans les EHPAD, les aides à domicile, les aides soignants, les infirmières libérales ou autres selon les interactions.

Pour les particuliers, ils seront facturés 10 euros pour les femmes et hommes, 8 euros pour les enfants de 7-12ans et 5 euros pour les enfants de 3-6ans. Ce qui permet d'acheter les fournitures nécessaires à la réalisation des masques gratuits.

Les livraisons se font sans contact, les masques seront à retirer à la fenêtre et si paiement il y a, il sera glissé dans la boîte aux lettres qui est

nettoyé après chaque passage.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au 06 87 42 14 20 ou via ma page facebook. Au Fil Dolo. Si vous avez en stock de l'élastique dont vous ne vous servez plus, je suis preneuse, car la demande est importante.

En attendant de se retrouver dans des conditions normales, prenez bien soin de vous et restez chez vous.

La Mairie assure un service minimum uniquement par téléphone 03 27 37 98 93 de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 et par email ville.paillencourt@wanadoo.fr

Le bureau de poste ne peut être maintenu ouvert, en cas de besoin urgent, vous pouvez vous rapprocher du bureau d'Escaudœuvres.

De manière générale, privilégiez le circuit court et la proximité afin de minimiser les contacts. Vous trouverez de nombreuses initiatives comme par exemple **Buissart Horticole** qui proposera un drive et des livraisons sous peu.

• • •

» Déchets verts

La situation que nous vivons est exceptionnelle et nous devons tous faire des efforts. C'est le printemps, le soleil en plus du confinement nous incitent à profiter de nos jardins! C'est bien normal de tondre sa pelouse et de s'occuper des plantations, cependant les déchetteries sont fermées.

Il existe de multiples solutions pour gérer ces déchets verts. Vous pouvez les stocker en attendant que les déchetteries rouvrent, ou profiter de ces semaines de confinement pour commencer à réaliser votre propre compost et entrer dans la boucle de l'économie circulaire! Explorez des

pistes comme le paillage en couches pour le potager!

La mairie ne peut pas mettre à votre disposition une benne ou un lieu de stockage, étant données les restrictions de déplacement. Jeter ses déchets verts ne rentre pas dans le cadre de l'attestation de déplacement dérogatoire.

Nous vous rappelons que les feux de vos déchets verts sont interdits, cette action est passible d'une amende de 450€ maximum. Il est aussi interdit de déposer ses déchets sur la voie publique ou dans la nature.

Rappel, la tonte ne doit pas se faire le dimanche afin de respecter le voisinage.

...

» Solidarité

Si vous avez dans votre voisinage proche des personnes ne pouvant se déplacer pour des achats de première nécessité, vous pouvez leur proposer de faire quelques provisions. Veillez à bien respecter les gestes protecteurs lors des échanges de courses, d'argent etc.

...

» Civisme

De nombreux chats ont été retrouvés morts dans le centre du village, pour rappel, l'article R 655-1 du Code pénal dispose : « le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité, est puni d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ». Merci de signaler en mairie tout acte malveillant.

...

» Vie de la commune

Le nouveau conseil a été élu dès le premier tour. Cependant, l'élection du maire et des adjoints a été reportée au mois de juin (date à venir). En attendant, c'est le conseil en place, avant les élections, qui continue à siéger.

...

» Merci

Nous vous rappelons que le maire, Fabrice Lefebvre reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Nous vivons une période compliquée où le respect des consignes doit être primordial. Il en va de la survie de nombreuses personnes, de vous et de vos proches. Il faut prendre son mal en patience et penser à la joie que nous partagerons tous, quand cet épisode sera terminé!

...

» Numéros Utiles

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

Violences Femmes info **3919**
Allô Enfance en danger **119**

...

» Le Piéton Grognon

Le piéton grognon arpente les trottoirs de Paillencourt reste confiné chez lui et il trouve toujours quelque chose à dire...

« Difficile de voir ce qu'il se passe dans mon village en restant confiné... »

Heureusement, je peux continuer de grogner en voyant passer sous ma fenêtre : cyclistes, promeneurs du dimanche et autres invincibles déconfinés! Je ne parle pas de mon entourage proche qui respecte les consignes des « un Km du domicile » mais bien de ceux qui se disent que ça n'arrive qu'aux autres! L'irréductible gaulois qui résiste à l'envahisseur reste bien cloîtré derrière les clôtures de son village, alors prenez exemple. Résistez aux appels du barbecue entre amis, résistez à l'envie d'aller dépenser quelques euros en grande surface juste pour voir du monde... Merci à tous les Paillencourtois qui œuvrent pour lutter contre ce virus, prenez soin de vous, prenez des nouvelles de vos proches, soyez raisonnable et...

*Restez-
Chez Vous.*

